



## Projet de ZAC à Fleury-sur-Orne

BURGEAP  
mai 2018

**Inventaire floristique**



biotopé

Citation recommandée	Biotope, 2018, Projet de ZAC à Fleury-sur-Orne. BURGEAP	
Version/Indice	Version 1	
Date	30/05/2018	
Nom de fichier	ZAC_FLEURY_SUR_ORNE_FLORE	
N° de contrat	2017933	
Maître d'ouvrage	GINGER BURGEAP	
Interlocuteur	Amandine VOGT	Contact : a.vogt@groupeginger.com Tél : 03 21 24 38 08
Biotope, Responsable du projet	Mathilde LESUR	Contact : mlesur@biotope.fr Tél : 02 78 26 05 37
Biotope, Contrôleur qualité	Arnaud GOVAERE	Contact : agovaere@biotope.fr Tél : 03 21 10 51 52

## Sommaire

Contexte du projet et aspects méthodologiques	5
<b>1 Présentation du projet</b>	<b>6</b>
<b>2 Aspects méthodologiques</b>	<b>7</b>
2.1 Aire d'étude	7
2.2 Equipe de travail	7
2.3 Prospections de terrain	9
2.4 Méthodologie de l'inventaire de terrain	10
<b>2 État initial des milieux naturels, de la flore et de la faune (dit « Scénario de référence »)</b>	<b>11</b>
<b>1 Inventaire de la flore</b>	<b>12</b>
1.1 Résultats de l'inventaire 2018	12
<b>2 Synthèse des enjeux floristiques au sein de l'aire d'étude rapprochée</b>	<b>20</b>

## Annexes

Annexe 1 : Statuts réglementaires de la flore	22
Annexe 2 : Synthèse des documents de référence pour la définition des statuts de rareté ou menaces de la flore	23
Annexe 3 : Liste complète des espèces floristiques recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée	24

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Équipe projet	7
Tableau 2 : Dates et conditions des prospections de terrain	9
Tableau 3 : Statuts et enjeux écologiques des espèces végétales remarquables présentes dans l'aire d'étude rapprochée	13
Tableau 4 : Synthèse des enjeux écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée	20

Tableau 5 : Synthèse des textes de protection faune/flore applicables sur l'aire d'étude	22
Tableau 6 : Synthèse des documents de référence pour la définition des statuts de rareté ou menaces de la flore	23

## Liste des illustrations

Figure 1: Emprises du projet (source : GINGER BURGEAP, 2017)	6
Figure 2 : Représentation synthétique des périodes de prospections les plus favorables à l'expertise des différents groupes et des dates de passage réalisés (balise bleue)	9
Figure 3 : Flore remarquable sur l'aire d'étude rapprochée, photos prises sur site sauf mention contraire, © Biotope.	15
Figure 4 : Espèces exotiques sur l'aire d'étude rapprochée, photos prises sur site sauf mention contraire, © Biotope.	16

## Tables des cartes

Carte 1: Aire d'étude rapprochée	8
Carte 2: Espèces floristiques patrimoniales	17
Carte 3: Espèces floristiques exotiques envahissantes	18

1

## Contexte du projet et aspects méthodologiques

## 0 Contexte du projet et aspects méthodologiques

### 1 Présentation du projet

SEDELKA Europrom est un promoteur qui envisage un aménagement sur environ 11 hectares sur la commune de Fleury-sur-Orne (Calvados-14), en partie sur la ZAC « Normandika » et une partie hors ZAC côté Nord-Ouest.

Afin de conforter les connaissances sur les espèces végétales, le bureau d'études BIOTOPE a été sollicité pour la réalisation d'un inventaire floristique.



Figure 1: Emprises du projet (source : GINGER BURGEAP, 2017)

## 0 Contexte du projet et aspects méthodologiques

# 2 Aspects méthodologiques

### 2.1 Aire d'étude

Le projet se situe sur la commune de Fleury-sur-Orne, dans le Calvados (14), au Sud de Caen.

L'inventaire floristique a porté sur l'ensemble des emprises du projet, à l'exception des jardins familiaux, constitués d'espèces horticoles plantées. L'aire d'étude rapprochée au sein de laquelle l'inventaire a été réalisé représente une surface de 7,5 ha, qui inclue la zone de friche au Nord-Ouest et la parcelle culturale.

 Une carte de localisation de l'aire d'étude rapprochée est présentée sur la page suivante.

### 2.2 Equipe de travail

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire a été nécessaire dans le cadre de cette étude.

Tableau 1 : Équipe projet

Domaines d'intervention	Intervenants de BIOTOPE	Qualité et qualification
Coordination et rédaction de l'étude	Mathilde LESUR	Chef de projet écologue Master Ingénierie en écologie et gestion de la biodiversité – 7 ans d'expérience
Expertise des habitats naturels et de la flore	Hélène CHRUSLINKI	Expert Botaniste – Phytosociologue Master Ecologie opérationnelle – 2 ans d'expérience
Contrôle Qualité	Arnaud GOVAERE	Directeur d'étude DESS Gestion des ressources naturelles renouvelables – 17 ans d'expérience



© SEDELA EUROFROM - Tous droits réservés - Sources : Géomatéria - Cartographie - Biotopie, 2018



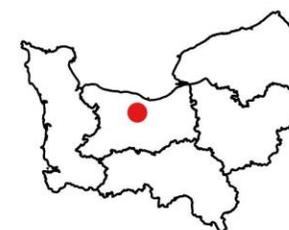
ur-Orne

## Aire d'étude rapprochée

Inventaires floristiques à  
Fleury-sur-Orne

### Légende

 Aire d'étude rapprochée



Carte 1: Aire d'étude rapprochée

## 0 Contexte du projet et aspects méthodologiques

### 2.3 Prospections de terrain

Le tableau suivant indique la date de réalisation de l'inventaire floristique.

**Tableau 2 : Dates et conditions des prospections de terrain**

Dates des inventaires	Commentaires
<b>Inventaires de la flore (1 passage dédié)</b>	
10/05/2018	Inventaire de la flore

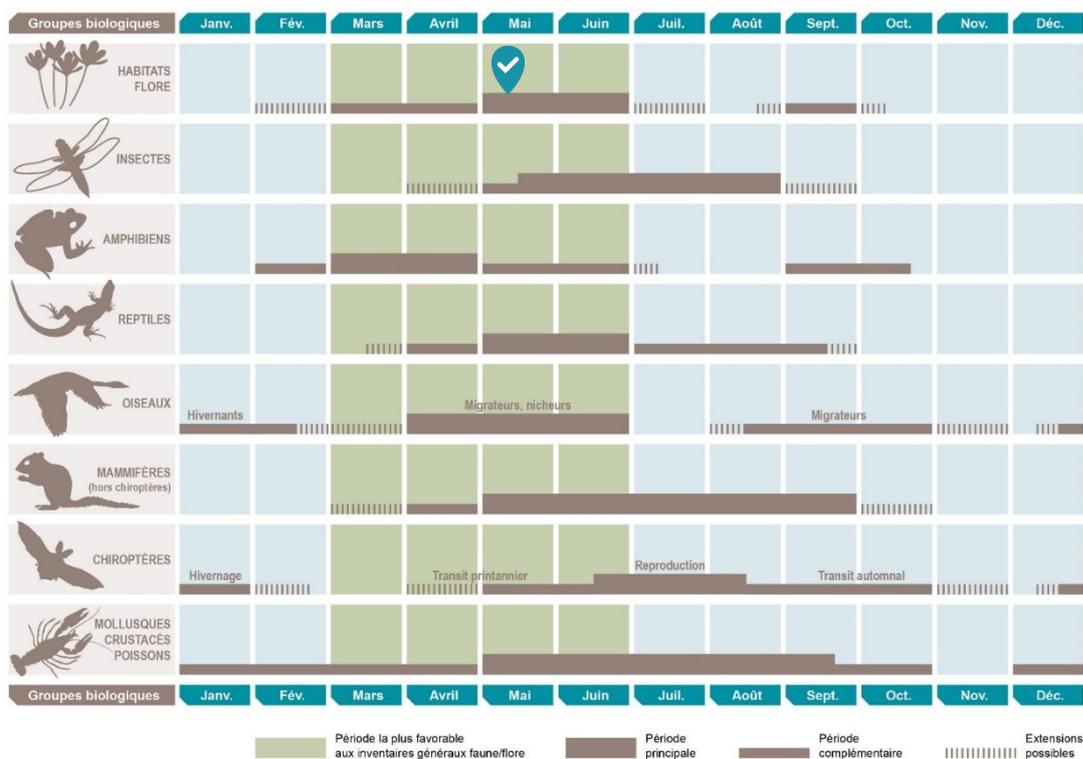


Figure 2 : Représentation synthétique des périodes de prospections les plus favorables à l'expertise des différents groupes et des dates de passage réalisés (balise bleue)

## 0 Contexte du projet et aspects méthodologiques

### 2.4 Méthodologie de l'inventaire de terrain

#### 2.4.1 Méthodologie employée

L'expertise de la flore est une précision de l'expertise des habitats naturels. Elle vise à décrire la diversité végétale au sein de l'aire d'étude et à identifier les espèces à statut patrimonial ou réglementaire mises en évidence lors de la synthèse des connaissances botaniques (bibliographie, consultations) ou attendues au regard des habitats naturels présents.

L'ensemble de la zone d'étude a été parcouru, s'appuyant sur une méthode par transect. Cette méthode consiste à parcourir des itinéraires de prospection répondant au mieux aux réalités du terrain de manière à couvrir une diversité maximale d'entités végétales sur l'ensemble du site. La définition de ces cheminements nécessite de visiter chaque grand type d'habitat identifié.

Les espèces végétales recensées au cours de l'expertise ont été identifiées au moyen de flores de référence au niveau national (Coste, 1985 ; Fournier, 2000) ou régional (Grenier, 1992).

Les inventaires ont été axés sur la recherche des plantes « patrimoniales » et plus particulièrement de plantes protégées. La mise en évidence du caractère patrimonial des espèces végétales repose à la fois sur les bases juridiques des arrêtés relatifs à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (1982) et en Basse-Normandie (1995) mais également sur la base de la liste des plantes vasculaires (ARPEA, CSRPN & DIREN Basse-Normandie, 2000) et de la liste rouge de la flore de Basse-Normandie de 2015.

Ces stations de plantes patrimoniales ont été localisées au moyen d'un GPS, avec une précision oscillante entre 3 et 6 m en fonction de la couverture satellitaire. Leur surface et/ou le nombre de spécimens ont été estimés. Des photographies des stations et des individus ont également été réalisées.

#### 2.4.2 Nomenclature

La nomenclature des plantes à fleurs et des fougères utilisée dans cette étude est celle de la Base de Données Nomenclaturale de la Flore de France (BDNFF, consultable en ligne sur le site [www.tela-botanica.org](http://www.tela-botanica.org)).

#### 2.4.3 Limites méthodologiques

Bien que les inventaires aient été réalisés à une période favorable à l'observation d'un maximum d'espèces végétales et donnent une bonne représentation de la patrimonialité des habitats et de la flore du site d'étude, les inventaires floristiques, menés avec précision, ne peuvent être considérés comme exhaustifs. Certaines plantes à floraison précoce (certaines annuelles et bulbeuses notamment) ou à expression fugace ont pu ne pas être visibles ou identifiables aisément lors des passages.

Concernant les bryophytes (mousses et hépatiques) et charophytes (algues Characées), aucun inventaire spécifique n'a été réalisé dans le cadre de ce projet étant donné qu'aucune espèce protégée ne semble véritablement présente au droit de l'aire d'étude, soit parce que la répartition géographique ne correspond pas (taxons montagnards, taxons littoraux, taxons à répartition très restreinte), soit parce que les milieux présents ne correspondent à l'écologie des espèces protégées (bas-marais, tourbières, vieilles forêts acidiphiles, forêts montagnardes, falaises, parois, pelouses sèches).

1

## État initial des milieux naturels, de la flore et de la faune (dit « Scénario de référence »)

L'état initial des milieux naturels, de la flore et de la faune correspond à l'état actuel de l'environnement, également dénommé « scénario de référence » dans l'article R. 122-5 du Code de l'environnement).

## 2 État initial des milieux naturels, de la flore et de la faune (dit « Scénario de référence »)

### 1 Inventaire de la flore

#### 1.1 Résultats de l'inventaire 2018

La synthèse proposée ici s'appuie sur les observations réalisées dans le cadre du présent travail, sur une analyse des potentialités d'accueil des milieux naturels de l'aire d'étude rapprochée et sur la bibliographie récente disponible.

Pour rappel, l'expertise de terrain de la flore a été menée sur l'aire d'étude rapprochée et a concerné la flore vasculaire (phanérogames, fougères et plantes alliées).

##### 1.1.1 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée

Au cours des investigations botaniques, 96 espèces végétales ont été recensées sur l'aire d'étude rapprochée (annexe 3). Au regard de la pression d'inventaire, ce chiffre montre une richesse spécifique du site plutôt modérée, notamment au vu de la surface réduite du site et des milieux rencontrés : culture, friche et pelouse urbaine.

À titre de comparaison, aujourd'hui 359 espèces ont été recensées sur la commune de Fleury-sur-Orne (après 2000).

---

La richesse floristique de l'aire d'étude rapprochée est plutôt modérée compte tenu du contexte très agricole du secteur. En effet, elle est liée en partie à la friche ainsi qu'aux bords de chemin et de champs.

---

##### 1.1.2 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant (cf. Tableau 3) précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et le niveau d'enjeu écologique attribué localement. Conformément à la réglementation, l'approche est proportionnée avec un développement plus important des espèces constituant un enjeu écologique.

Pour rappel, une espèce végétale est considérée comme patrimoniale si elle est :

- inscrite à l'annexe 2 de la Directive « Habitats, Faune, Flore », et/ou
- protégée au niveau régional ou national, et/ou
- considérée comme assez rare, rare, très rare en Basse-Normandie selon la Liste des plantes vasculaires (ARPEA, CSRPN & DIREN Basse-Normandie, 2000), et/ou
- considérée comme assez rare, rare, très rare dans le Calvados selon la Liste des plantes vasculaires (ARPEA, CSRPN & DIREN Basse-Normandie, 2000), et/ou
- inscrite à la liste rouge de Basse-Normandie de 2015.

 Cf. Annexe 3 : Liste complète des espèces végétales recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée

 Cf. Carte 2 : Espèces floristiques patrimoniales

 Cf. Carte 3 : Espèces floristiques exotiques envahissantes

## 2 État initial des milieux naturels, de la flore et de la faune (dit « Scénario de référence »)

**Tableau 3 : Statuts et enjeux écologiques des espèces végétales remarquables présentes dans l'aire d'étude rapprochée**

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Éléments d'écologie et population observée dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu écologique
	Europe	France	LRN	LRR	Rareté BNO	Rareté Calvados		
<b>Espèces patrimoniales et/ou réglementées</b>								
Chardon marie <i>Silybum marianum</i>	-	-	-	NT	Assez rare	Rare	Deux stations ont été recensées : toutes deux sont localisées à proximité des jardins communaux, en bord de champs ou de friche.	Moyen à fort
Ophioglosse commun <i>Ophioglossum vulgatum</i>	-	-	-	LC	Assez rare	Rare	Deux pieds de l'espèce ont été observé au sein de la friche dans la partie Nord-Ouest de l'aire d'étude.	Moyen à fort
Calamagrostide épigéios <i>Calamagrostis epigejos</i>	-	-	-	LC	Commune	Assez rare	L'espèce est répandue à l'entrée nord de la friche.	Moyen
Colchique d'Automne <i>Colchicum autumnale</i>	-	-	-	LC	Commune	Assez rare	Un pied a été retrouvé sur le chemin entretenu entre la friche et les jardins et plusieurs pieds au sein de la friche.	Moyen
Lilas <i>Syringia vulgaris</i>	-	-	-	-	Commune	Assez rare	Cette espèce n'est pas considérée comme étant spontanée dans la région. Sa présence est directement liée aux jardins communaux. Les enjeux pour cette espèce seront donc faibles.	Faible
<b>Espèces exotiques envahissantes</b>								
Érable sycomore <i>Acer pseudoplatanus</i>	-	-	-	-	Commune	Commune	L'espèce a été observée au niveau de la friche arbustive. Deux pieds ont été recensés.	Nul
Vigne-vierge commune <i>Parthenocissus inserta</i>	-	-	-	-	-	-	Cette espèce a été identifiée le long des jardins communaux.	Nul
Ces deux espèces font l'objet d'un statut particulier concernant leur caractère exotique envahissant. En effet, l'Érable sycomore est considéré comme étant une plante naturalisée ou en voie de naturalisation présentant dans le territoire considéré une tendance au développement d'un caractère envahissant à l'intérieur de communautés végétales naturelles ou semi-naturelles alors que la Vigne vierge commune est considérée comme étant une plante accidentelle, naturalisée ou en voie de naturalisation ne présentant pas (ou plus) actuellement de tendance au développement d'un caractère envahissant en Basse-Normandie.								

## 2 État initial des milieux naturels, de la flore et de la faune (dit « Scénario de référence »)

Europe : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).

France : PN : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire ; PR : Protection Régionale en Basse-Normandie (Arrêté du 27 avril 1995).

LRN : Tome 1/Tome 2 : liste rouge nationale tome 1 ou 2 (Olivier *et al.*, 1995) ; Liste rouge des Orchidées de France (UICN France, MNHN, FCBN & SFO, 2009) et Liste rouge de la Flore vasculaire de France (UICN France, FCBN & MNHN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

LRR : Liste rouge régionale (BOUSQUET T. & al., 2015. Catalogue interrégional de la flore vasculaire des régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire - Version 0 - Document de travail - Flore des Pays de la Loire) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

Niveau de rareté : Rareté à l'échelle départementale et régional (ARPEA, CSRPN & DIREN Basse-Normandie (2000) - Liste des plantes vasculaires)

## 2 État initial des milieux naturels, de la flore et de la faune (dit « Scénario de référence »)

Figure 3 : Flore remarquable sur l'aire d'étude rapprochée, photos prises sur site sauf mention contraire, © Biotope.



Ophioglosse commune (*Ophioglossum vulgatum*)



Chardon marie (*Silybinum marianum*)



Colchique d'Automne (*Colchicum autumnale*)

## 2 État initial des milieux naturels, de la flore et de la faune (dit « Scénario de référence »)

Figure 4 : Espèces exotiques sur l'aire d'étude rapprochée, photos prises sur site sauf mention contraire, © Biotope.



Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)



Vigne-vierge commune (*Parthenocissus inserta*)



## Espèces patrimoniales

Inventaires floristiques à  
Fleury-sur-Orne

### Légende

#### Espèces patrimoniales

-  Calamagrostide épigéios
-  Chardon marie
-  Colchique d'automne
-  Ophioglosse commun



## Espèces exotiques envahissantes

Inventaires floristiques à  
Fleury-sur-Orne

### Légende

Espèces exotiques envahissantes

- ★ Érable sycomore
- ★ Vigne-vierge commune



Carte 3: Espèces floristiques exotiques envahissantes

## 2 État initial des milieux naturels, de la flore et de la faune (dit « Scénario de référence »)

### 1.1.3 Bilan concernant les espèces végétales et enjeux associés

96 espèces floristiques ont pu être identifiées au sein de l'aire d'étude rapprochée.

Parmi elles, plusieurs présentent caractère remarquable :

- 4 sont considérées comme étant patrimoniales avérées : le Chardon marie (*Silybum marianum*), l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), le Calamagrostide épigéios (*Calamagrostis epigejos*) et la Colchique d'Automne (*Colchicum autumnale*) ;
- 2 espèces exotiques à caractère envahissant : l'Érable sycomore (*Acer pseuplatanus*) et la Vigne-vierge commune (*Partenocissus inserta*).

---

Les enjeux floristiques sont globalement modérés à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Néanmoins, ils ne sont pas homogènes sur l'ensemble de l'aire et se trouvent localement plus forts. En effet, les enjeux sont plus importants au niveau de la friche située en partie Nord-Ouest, où se concentrent notamment les stations d'espèces patrimoniales : le Chardon marie (*Silybum marianum*), l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), le Calamagrostide épigéios (*Calamagrostis epigejos*) et la Colchique d'Automne (*Colchicum autumnale*). C'est aussi à cet endroit, notamment à proximité des jardins communaux que l'on retrouve des espèces exotiques envahissantes : l'Érable sycomore (*Acer pseuplatanus*) et la Vigne-vierge commune (*Partenocissus inserta*).

---

## 2 État initial des milieux naturels, de la flore et de la faune (dit « Scénario de référence »)

## 2 Synthèse des enjeux floristiques au sein de l'aire d'étude rapprochée

Tableau 4 : Synthèse des enjeux écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Groupe biologique étudié	Enjeux écologiques sur l'aire d'étude rapprochée Description	Évaluation du niveau d'enjeu écologique
Flore	Diversité relativement faible : 96 espèces végétales recensées. 4 espèces végétales patrimoniales, dont 1 menacée à l'échelle de la Basse-Normandie. 2 espèces exotiques envahissantes recensées.	Modéré

A

## Annexes

## A Annexe 1 : Statuts réglementaires de la flore

### Annexe 1 : Statuts réglementaires de la flore

Tableau 5 : Synthèse des textes de protection faune/flore applicables sur l'aire d'étude

Groupe d'espèces	Niveau européen	Niveau national	Niveau régional et/ou départemental
Flore	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore », articles 12 à 16	Arrêté du 20 janvier 1982 (modifié) relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire	Arrêté du 27 avril 1995 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Basse-Normandie

**A** Annexe 2 : Synthèse des documents de référence pour la définition des statuts de rareté ou menaces de la flore

## Annexe 2 : Synthèse des documents de référence pour la définition des statuts de rareté ou menaces de la flore

**Tableau 6 : Synthèse des documents de référence pour la définition des statuts de rareté ou menaces de la flore**

Niveau européen	Niveau national	Niveau local
<b>Habitats naturels, flore, bryophytes</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne EUR 28 (Commission européenne, 2013)</li> <li>- « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (Bensettiti <i>et al.</i> (coord.), 2001, 2002ab, 2004ab, 2005)</li> <li>- European Red List of Vascular Plants (Bilz, Kell, Maxted &amp; Lansdown, 2011)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France, FCBN &amp; MNHN, 2012)</li> <li>- Liste rouge des orchidées de France métropolitaine (UICN France, MNHN FCBN &amp; SFO, 2009)</li> <li>- Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : espèces prioritaires (Olivier <i>et al.</i>, 1995)</li> <li>- Mousses et hépatiques de France (Hugonnot, Celle &amp; Pépin)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- LRR : Liste rouge régionale (BOUSQUET T. &amp; al., 2015. Catalogue interrégional de la flore vasculaire des régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire - Version 0 - Document de travail - Flore des Pays de la Loire) :</li> <li>- Niveau de rareté : Rareté à l'échelle départementale et régional (ARPEA, CSRPN &amp; DIREN Basse-Normandie (2000) - Liste des plantes vasculaires)</li> </ul>

**A** Annexe 3 : Liste complète des espèces floristiques recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée

## Annexe 3 : Liste complète des espèces floristiques recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée

Légende du tableau :

Indigénat : Statut d'indigénat de l'espèce en Basse-Normandie et Calvados

I : Plante indigène ou assimilée indigène

NI : Plante non indigène ou assimilée non indigène

Menace : Statut de menace selon la Liste rouge 2015 de Basse-Normandie

DD : Espèces pour lesquelles les données sont déficientes

LC : Espèces de préoccupation mineure

NA : Méthodologie non applicable

NT : Espèces quasi menacées

Rareté : Statut de rareté en Basse-Normandie et Calvados

2 : Espèce rare

3 : Espèce assez rare

4 : Espèce commune

EEE : Espèce considérée comme Exotique Envahissante en Basse-Normandie

AS5 : les plantes accidentelles\*, naturalisées\* ou en voie de naturalisation\* ne présentant pas (ou plus) actuellement de tendance au développement d'un caractère envahissant dans le territoire considéré

IP5 : les plantes naturalisées\* ou en voie de naturalisation\* présentant dans le territoire considéré une tendance au développement d'un caractère envahissant à l'intérieur de communautés végétales naturelles ou semi-naturelles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Basse – Normandie				Calvados	
		Indigénat	Menace	Rareté	EEE	Indigénat	Rareté
Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore	NI		4	IP5	NI	4
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille	I	LC	4		I	4
Agrimonia eupatoria L., 1753	Aigremoine	I	LC	4		I	4
Alopecurus pratensis L., 1753	Vulpin des prés			4			4
Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	I	LC			I	
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois	I	LC	4		I	4
Arctium lappa L., 1753	Grande bardane	I	LC	4		I	4
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	I	LC	4		I	4
Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune	I	LC	4		I	4
Bellis perennis L., 1753	Pâquerette	I	LC	4		I	4
Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762	Chlore perfoliée	I		4		I	4
Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios	I	LC	4		I	3

**A** Annexe 3 : Liste complète des espèces floristiques recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée

Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée	I	LC	4		I	4
Carex hirta L., 1753	Laîche hérissée	I	LC	4		I	4
Carex otrubae Podp., 1922	Laîche cuivrée	I	LC			I	
Castanea sativa Mill., 1768	Châtaignier commun	I	LC	4		I	4
Cerastium fontanum Baumg., 1816	Céraiste commune	I	LC	4		I	4
Chelidonium majus L., 1753	Grande chélidoine	I	LC	4		I	4
Chenopodium album L., 1753	Chénopode blanc	I	LC	4		I	4
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	I	LC	4		I	4
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	I	LC	4		I	4
Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies	I	LC	4		I	4
Colchicum autumnale L., 1753	Colchique d'automne	I	LC	4		I	3
Convolvulus sepium L., 1753	Liseron des haies	I	LC			I	
Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin			4			4
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style	I	LC	4		I	4
Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré	I	LC			I	
Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage	I	LC			I	
Epilobium tetragonum L., 1753	Épilobe à tige carrée	I	LC			I	
Eupatorium cannabinum L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre			4			4
Euphorbia helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil matin	I	LC	4		I	4
Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve, 1970	Renouée liseron	I	LC			I	
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé	I	LC	4		I	4
Fumaria officinalis L., 1753	Fumeterre officinale	I	NA	4		I	4
Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron	I	LC	4		I	4
Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé	I	LC	4		I	4
Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	I	LC	4		I	4
Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune	I	LC	4		I	4
Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant	I	LC	4		I	4
Heracleum sphondylium L., 1753	Berce commune	I	LC	4		I	4

**A** Annexe 3 : Liste complète des espèces floristiques recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée

<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	I	LC	4		I	4
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques	I	LC	4		I	4
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole	I	LC	4		I	4
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc	I	LC	4		I	4
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre,	I	LC	4		I	4
<i>Lepidium</i> L., 1753 sp.							
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune	I	LC	4		I	4
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	I	LC	4		I	4
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	I	LC	4		I	4
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	I	LC	4		I	4
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle	I	LC	4		I	4
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	I	LC	4		I	4
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse commun	I	LC	3		I	2
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	I	LC	4		I	4
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	NI			AS5	NI	
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé	I	DD			I	
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	I	LC	4		I	4
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur	I	LC			I	
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	I	LC	4		I	4
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	I	LC	4		I	4
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun			4			4
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	I	LC	4		I	4
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai	I	LC	4		I	4
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunellier	I	LC	4		I	4
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or	I	LC	4		I	4
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse			4			4
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	I	LC	4		I	4
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs	I	LC	4		I	4

**A** Annexe 3 : Liste complète des espèces floristiques recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée

Rubus L., 1753 sp.							
Rumex acetosa L., 1753	Oseille des prés	I	LC	4		I	4
Rumex acetosella L., 1753	Petite oseille	I	LC	4		I	4
Rumex crispus L., 1753	Patience crépue	I	LC	4		I	4
Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses			4			4
Salix caprea L., 1753	Saule marsault	I	LC	4		I	4
Schedonorus giganteus (L.) Holub, 1998	Fétuque géante	I	LC			I	
Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	I	LC			I	
Silybum marianum (L.) Gaertn., 1791	Chardon marie	I	NT	3		I	2
Sinapis arvensis L., 1753	Moutarde des champs	I	LC	4		I	4
Sonchus arvensis L., 1753	Laiteron des champs			4			4
Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron potager	I	LC	4		I	4
Symphytum officinale L., 1753	Grande consoude			4			4
Syringa vulgaris L., 1753	Lilas	NI		4		NI	3
Taraxacum F.H.Wigg., 1780 sp.							
Trifolium dubium Sibth., 1794	Trèfle douteux	I	LC	4		I	4
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés	I	LC	4		I	4
Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant	I	LC	4		I	4
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque	I	LC	4		I	4
Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Mâche doucette	I	LC	4		I	4
Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage	I	LC	4		I	4
Veronica hederifolia L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	I		4		I	4
Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	NI		4		NI	4
Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée, Ers velu	I	LC	4		I	4

**A** Annexe 3 : Liste complète des espèces floristiques recensées au sein de l'aire d'étude rapprochée

Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée, Poisette	I	LC			I	
Vinca major L., 1753	Grande pervenche	NI		4		NI	4



**Siège social :**

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - [www.biotope.fr](http://www.biotope.fr)